



Les programmes de réinstallation du Canada

Une tradition de nature humanitaire

- La compassion et l'impartialité dont nous faisons preuve sont une source de grande fierté pour les Canadiens. Ces valeurs sont au cœur de notre système d'octroi de l'asile et de notre Programme d'aide à la réinstallation.
- Le Canada procède à la réinstallation de réfugiés afin de sauver des vies et d'offrir une stabilité aux personnes qui fuient la persécution et qui n'ont aucun espoir de répit.
- Les programmes de réinstallation du Canada sont respectés partout dans le monde, car ils offrent la résidence permanente comme solution à long terme.

Une tradition de nature humanitaire

Le Canada est un pays d'accueil qui continue de répondre à l'appel des plus vulnérables à l'échelle mondiale. Nous avons répondu à l'appel à maintes reprises dans le passé.

- 1969 : Le Canada signe la *Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés* et son protocole, s'engageant ainsi à ne pas renvoyer une personne dans son pays d'origine si cette dernière a des motifs de craindre d'être persécutée.
- 1979 -1980 : Plus de 60 000 réfugiés de la mer trouvent refuge au Canada après la victoire des communistes pendant la guerre du Vietnam. C'est cet élan de solidarité qui a conduit à la création du Programme de parrainage privé de réfugiés.
- 1986 : Le Canada reçoit de l'Organisation des Nations Unies la médaille Nansen pour sa tradition humanitaire exceptionnelle d'accueil des réfugiés.
- 1992 : 5 000 musulmans bosniaques fuyant le nettoyage ethnique lors de la guerre civile en Yougoslavie sont admis au Canada.
- 1999 : Le Canada évacue par avion vers une destination sûre plus de 5 000 Kosovars, dont la plupart sont des musulmans.
- 2006 : Le Canada réinstalle plus de 3 900 réfugiés karens provenant de camps en Thaïlande.
- 2008 : Le Canada entame le processus de réinstallation de plus de 5 000 réfugiés bhoutanais au cours des cinq prochaines années.
- 2015-2016 : Le Canada accueille plus de 35 000 réfugiés syriens qui fuient la guerre en Syrie.

Types de réinstallation au Canada

La réinstallation des réfugiés au Canada se fait de trois façons :

- Réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG)
 - Les RPG sont des réfugiés au sens de la Convention, dont l'établissement initial pour une durée maximale d'un an est entièrement soutenu par le gouvernement du Canada ou par le Québec.
 - Ils sont recommandés au Canada aux fins de réinstallation par une organisation de recommandation comme le HCR.
- Réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP)
 - Les RPSP sont des réfugiés qui appartiennent à la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières ou à la catégorie de personnes de pays d'accueil.
 - Ils sont recommandés aux fins de réinstallation par un répondant privé au Canada qui consent à fournir pendant un an du soutien financier et d'autres formes d'assistance au réfugié.
- Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV)
 - Ces réfugiés au sens de la Convention sont recommandés par le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) et sont jumelés avec un répondant privé au Canada.
 - Le gouvernement du Canada offre jusqu'à six mois de soutien au revenu par l'intermédiaire du Programme d'aide à la réinstallation (PAR), tandis que les répondants privés fournissent six autres mois de soutien financier et jusqu'à un an de soutien social et affectif.

Réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG)

- Aux termes du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG), les réfugiés sont recommandés au Canada aux fins de réinstallation par le HCR ou un autre organisme de recommandation. Une personne ne peut pas présenter directement une demande de réinstallation.
- Le RPG reçoivent un soutien qui peut durer jusqu'à un an à partir de la date de l'arrivée au Canada, ou jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de subvenir eux-mêmes à leurs besoins, s'ils le deviennent avant la fin de la période d'un an. Ce soutien peut comprendre :
 - un logement;
 - des vêtements;
 - de la nourriture;
 - de l'aide pour trouver un emploi et pouvoir subvenir à leurs besoins;
 - d'autres formes d'aide à la réinstallation.
- Les organismes qui offrent des services d'aide à la réinstallation aux nouveaux arrivants au Canada sont appelés des **fournisseurs de services**. Il existe plusieurs fournisseurs de services œuvrant dans le cadre du **Programme d'aide à la réinstallation (PAR)** partout au Canada.

Aide financière aux RPG

Programme d'aide à la réinstallation

Le gouvernement du Canada fournit de l'aide à la réinstallation aux réfugiés au sens de la Convention outre-frontières et, dans certains cas, aux membres de la catégorie de personnes de pays d'accueil, qui ont été désignés comme des réfugiés ayant des besoins spéciaux et qui ont été admis au Canada en tant que réfugiés pris en charge par le gouvernement. Les réfugiés qui ont présenté une demande d'asile à partir du Canada ne sont pas admissibles à ce programme. Ces fonds sont octroyés en vue de contribuer au paiement des frais liés à :

- l'accueil du réfugié à l'aéroport ou au point d'entrée;
- l'hébergement temporaire;
- l'aide nécessaire pour trouver un logement permanent;
- l'achat des articles de maison de base;
- la prestation d'une orientation générale à la vie au Canada.

Les fonds octroyés sont aussi utilisés pour fournir au réfugié un soutien du revenu pour une période pouvant atteindre un an, ou jusqu'à ce que la personne puisse subvenir seule à ses besoins, selon ce qui se produit en premier.

Aide financière aux RPG

Programme des prêts aux immigrants (PPI)

Les prêts aux immigrants sont accordés aux membres pris en charge par le gouvernement ou parrainés des catégories des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières et de personnes de pays d'accueil pour aider à assumer les dépenses suivantes :

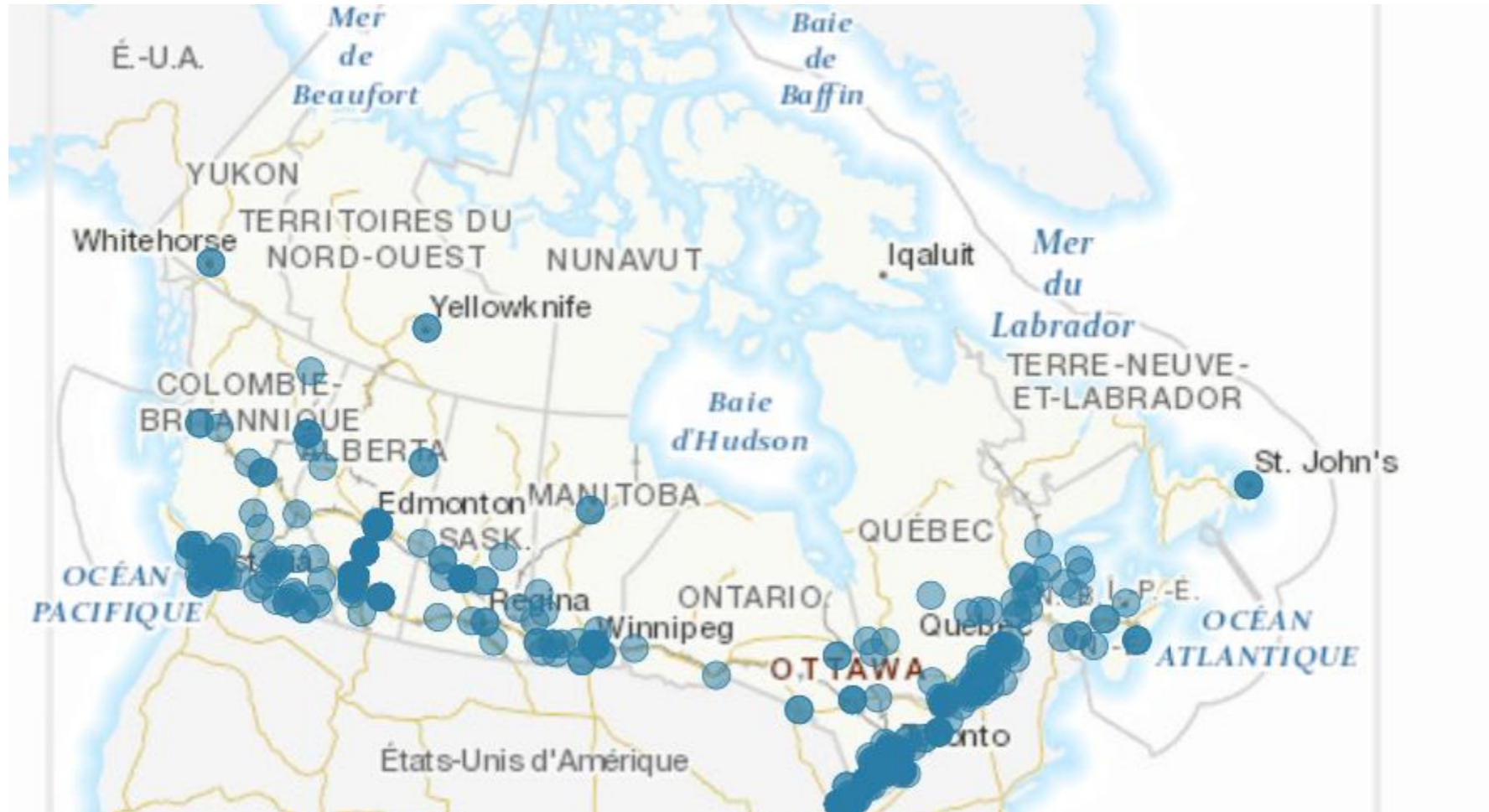
- les coûts d'un examen médical à l'étranger;
- l'acquisition de documents de voyage;
- les frais de transport jusqu'au Canada.

Les prêts sont approuvés en fonction des besoins de chaque demandeur et de sa capacité de rembourser son prêt.

Des prêts peuvent aussi être consentis aux nouveaux arrivants afin de couvrir les dépenses liées à la location d'un logement, au paiement d'un dépôt pour l'obtention de services téléphoniques et à l'achat d'outils de travail.

Des intérêts s'appliquent aux prêts consentis dans le cadre du PPI. Le taux d'intérêt en vigueur est établi en janvier de chaque année par le ministère des Finances.

Fournisseurs de services au Canada



Programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR)

- Les citoyens canadiens et les résidents permanents offrent à certains réfugiés la possibilité d'obtenir une protection et de se bâtir une nouvelle vie au Canada grâce au Programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR).
- Depuis la fin des années 1970, les répondants privés ont permis à plus de 288 000 réfugiés de venir au Canada, en plus des réfugiés réinstallés grâce au financement du gouvernement.
- Le parrainage privé est organisé par des Canadiens ordinaires qui sont souvent, mais pas toujours, associés à des organismes religieux, des associations communautaires, des organisations humanitaires, des établissements d'enseignement et des groupes ethniques.
- Ces groupes s'engagent à offrir un soutien aux réfugiés durant la période de parrainage. On trouve de ces groupes dans plus de 300 collectivités canadiennes à l'heure actuelle. Le soutien est habituellement assuré pendant 12 mois à compter de l'arrivée du réfugié au Canada ou jusqu'à ce que le réfugié devienne autonome, selon ce qui vient en premier. Les répondants choisissent les personnes qu'ils veulent parrainer.
- Les répondants privés sont tenus de prouver qu'ils ont les ressources financières et le bassin de bénévoles requis pour soutenir les réfugiés qu'ils parrainent.

Le rôle des répondants du secteur privé

Réception et orientation



Aider les réfugiés à remplir les formulaires gouvernementaux initiaux requis.



Fournir aux réfugiés une orientation au Canada et dans la collectivité pendant un an.

Le rôle des répondants du secteur privé

Logement et soutien financier



Logement permanent



Coûts initiaux liés à l'établissement du ménage



Indemnité de subsistance pendant un an

Le rôle des répondants du secteur privé

Soutien social continu

Informar les réfugiés des groupes de soutien et des services d'établissement communautaires en place



Soins de santé



Formation
linguistique



Emploi



Garde des enfants



Transports



École

Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas

- Le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV) jumelle des réfugiés désignés en vue de la réinstallation par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) avec des répondants privés au Canada.
- Il s'agit d'établir un partenariat tridirectionnel entre le gouvernement du Canada, le HCR et des répondants privés.
 - Le HCR désigne les réfugiés.
 - Le gouvernement du Canada fournit jusqu'à six mois de soutien au revenu par l'intermédiaire du Programme d'aide à la réinstallation (PAR).
 - Les répondants privés offrent un autre six mois d'aide financière et jusqu'à un an de soutien social et affectif.

Les efforts d'établissement des réfugiés au Canada

À leur arrivée au Canada



Les réfugiés sont accueillis à l'aéroport par leur répondant ou un représentant d'un fournisseur de services local



Pour répondre à leurs besoins essentiels, on offre aux réfugiés un logement temporaire, de la nourriture et des vêtements



Le Programme fédéral de santé intérimaire du Canada, récemment rétabli, s'occupe des réfugiés qui ont des problèmes de santé à leur arrivée, jusqu'à ce que le régime d'assurance médicale de la province prenne la relève



Les réfugiés s'inscrivent à un cours d'orientation et se familiarisent avec la vie au Canada

Les efforts d'établissement des réfugiés au Canada

Au cours de leur première année



Pour faciliter l'établissement des réfugiés au Canada, le gouvernement fédéral ou les répondants privés fournissent une aide financière à ceux qui en ont le plus besoin pendant une période maximale d'un an



Toute une gamme de services d'établissement sont offerts à tous les nouveaux arrivants pour les aider à s'adapter à la vie au Canada



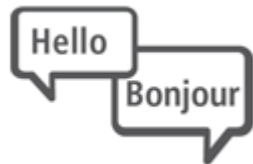
Les fournisseurs de services offrent des cours d'anglais ou de français et des séances d'orientation aux nouveaux arrivants et aident ces derniers à trouver du travail et à faire reconnaître leurs titres de compétences acquis à l'étranger



Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada soutient les jeunes et les enfants dans les écoles partout au pays grâce à l'initiative Travailleurs de l'établissement dans les écoles

Les efforts d'établissement des réfugiés au Canada

Période à plus long terme suivant l'arrivée au Canada



Les réfugiés continuent d'avoir accès à une formation linguistique et à des services d'établissement jusqu'à ce qu'ils obtiennent la citoyenneté canadienne



Les réfugiés ne sont pas tous en mesure de subvenir à leurs besoins immédiatement. Des programmes d'aide sociale des provinces et des territoires sont offerts à ceux qui ont besoin d'un soutien continu



Le succès à long terme de tous les réfugiés au Canada s'accroît avec le temps et il est encore plus marqué pour la deuxième génération

L'initiative canadienne relative aux réfugiés syriens



- En novembre 2015, le Canada a promis de réinstaller 25 000 réfugiés du conflit en Syrie.
- L'objectif initial a été atteint dès le 29 février 2016 et le Canada continue de réinstaller des réfugiés de la région.
- Les Canadiens d'un océan à l'autre ont fait cause commune pour aider et parrainer des réfugiés.

L'initiative canadienne relative aux réfugiés syriens

Au 29 janvier 2017, **40 081** réfugiés syriens avaient été réinstallés au Canada.

21 876 réfugiés pris en charge par le gouvernement

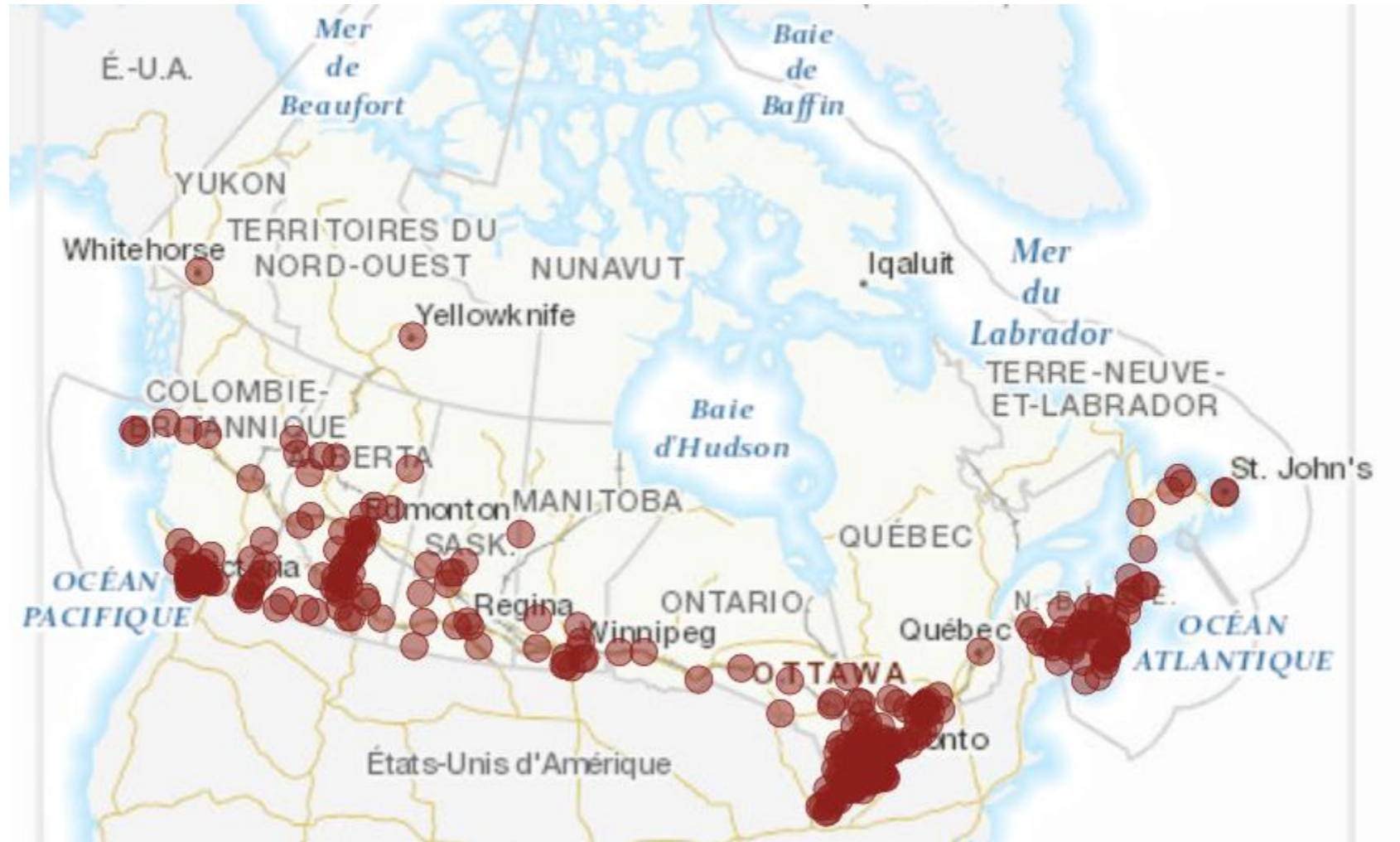
14 274 réfugiés parrainés par le secteur privé

3 931 réfugiés désignés par un bureau des visas au titre du Programme mixte



350 collectivités partout au Canada ont accueilli ces réfugiés

L'initiative canadienne relative aux réfugiés syriens



Carte de densité montrant où les réfugiés syriens se sont établis au Canada

Initiative mondiale pour le parrainage de réfugiés

- L'Initiative mondiale pour le parrainage de réfugiés est menée par le gouvernement du Canada, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Université d'Ottawa, la Fondation Radcliffe et les Fondations Open Society.
- L'initiative a pour but d'offrir de la formation et des conseils aux pays qui souhaitent reproduire le modèle canadien.
- Elle vise à mobiliser les citoyens et créer de nouvelles voies vers l'admission de réfugiés.
- Le développement du parrainage privé peut favoriser au sein de la société l'appui à l'accueil des réfugiés, et contribuer à bâtir des sociétés plus diversifiées et inclusives.